



COMPTE -RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-CENIS DU 24 NOVEMBRE 2021

	Membres en exercice: 23 Quorum : 8	Membres Présents: 17 Membres Absents ayant donné procuration: 5 Soit votants: 22		
	Présents : 17 : ARNOUX Jacques - BERNARD Robert - BOIS Patrick - BOUGON Jean-Louis - BOURDON Gérard - CAMBERLIN François - DE SIMONE Olivier - FAVRE Désiré - FELISIAK Eric - FURBEYRE Nathalie - GAGNIERE Sophie - GRAND Nadine - GRAVIER Fabien - LEPIGRE Philippe - MENARD Jacqueline - ROUARD Magali - UZEL Blandine Absents excusés ayant donné procuration : 5 : ARMAND Caroline à BERNARD Robert - FINAS Christian à UZEL Blandine - POUPARD Sophie à BOUGON Jean-Louis - SABATIER Corinne à BOIS Patrick - TRACOL Alice à GRAVIER Fabien Absent excusé : 1 : DINEZ Bernard			
	Secrétaire de séance	Designation à main levée: François CAMBERLIN		
	Votes	Pour	Contre	Abstentions
	Approbation du procès-verbal du 28/10/2021	21		1 M. ROUARD
Administration générale				
4.1	Présentation du bilan de la délégation de service public relative à la gestion de la Maison des Enfants par ses représentants	Pas de délibération		
4.2	Avenant n° 1 à la convention de DSP avec la Maison des Enfants pour la gestion d'un service public d'accueil des enfants secteur de Lanslevillard - M. ROUARD ne prend pas part au vote	21		
4.3	Validation des tarifs du musée archéologique de Sollières-Sardières	22		
4.4	Validation des tarifs du camping municipal de Bramans	22		
4.5	Validation des tarifs du camping caravaneige de Lanslevillard	22		
4.6	Validation des partenariats pour la zone de loisirs des Glières	22		
4.7	Validation des horaires d'ouverture pour la zone de loisirs des Glières	22		
4.8	Validation des tarifs pour la zone de loisirs des Glières	22		
4.9	Convention d'exploitation de la Pump Track de Val-Cenis	Retiré de l'ordre du jour		
4.10	Cession par la CCHMV à la commune des modules du Bike-Park de Val-Cenis Lanslevillard	Pas de délibération		
Finances				
5.1	Décision modificative n° 3 - Budget assainissement	22		
5.2	Décision modificative n° 2 - Budget eau	22		
5.3	Décision modificative n° 5 - Budget général	22		
5.4	Décision modificative n° 1 - Budget de Saint-André	22		
5.5	Imputation en section d'investissement de biens inférieurs à 500 €	22		
Ressources Humaines				
6.1	CDG 69 : Renouvellement de l'adhésion au service conseil en droit des collectivités	22		
6.2	Indemnités horaires pour travaux supplémentaires : détail des cadres d'emploi et emplois concernés	22		
6.3	Indemnité forfaitaire annuelle pour fonctions itinérantes : modification du tarif d'indemnisation	22		
6.4	Création de postes non permanents pour le recrutement d'agents saisonniers	22		
6.5	Protection sociale complémentaire : adhésion à la convention de participation pour le risque "Prévoyance" à compter du 01/01/2022	22		
6.6	Adhésion au contrat d'assurance groupe pour les risques statutaires	22		
6.7	Mise à jour du tableau des emplois permanents	22		

Urbanisme/Forêt/Patrimoine/Agriculture/Foncier

7.1	Acquisitions et échange de terrains dans le cadre de la sécurisation de l'avalanche de Bonne Nuit - Commune déléguée de Termignon	22		
7.2	Vente de terrain et servitude de passage lieudit Le Chatelard - Commune déléguée de Termignon	22		
7.3	Servitude de passage lieudit Le Preoz - Commune déléguée de Lanslebourg	22		
7.4	Vente de bois de charpente sur pied à un particulier	22		
7.5	Lancement du dossier d'enquête publique préalable à la DUP du Parking du Coëtet	22		

Domaines skiables

8.1	Convention relative aux secours hélicoptérés	22		
8.2	Convention relative aux transports sanitaires en continuité des secours sur pistes - Domaine nordique de Bramans	22		
8.3	Organisation, tarification et modalités de recouvrement des secours sur pistes, domaine nordique du Monolithe - Secteur de Sollières-Sardières	22		

Le Maire,
Jacques ARNOUX.

